

Une présentation de



INSTITUT
DES ADMINISTRATEURS
DE SOCIÉTÉS
SECTION DU QUÉBEC

TALK SHOW

Gouvernance Affaires : L'ADMINISTRATEUR INFLUENCEUR

LE 20 SEPTEMBRE 2011

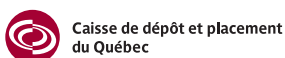
Le Windsor, 1170, rue Peel, Montréal

- > **ALAIN BOUCHARD**
Président, chef de la direction et fondateur d'Alimentation Couche-Tard;
- > **SERGE GODIN**
Fondateur et président exécutif du conseil de CGI;
- > **JEAN LA COUTURE**
Président du conseil d'administration de l'IAS - Québec;
- > **ROBERT PARÉ**
Associé principal chez Fasken Martineau DuMoulin;
- > **NORMAN STEINBERG**
Président de Norton Rose LLP.

Les membres et leurs invités ont préséance
sur les non-membres jusqu'au 29 juillet 2011.

17 h Cocktail d'ouverture ❖ **18 h 30** Ouverture de la soirée ❖ **21 h** Fin de la soirée

PARTENAIRES DE LA SOIRÉE :





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Gouvernance Affaires: L'ADMINISTRATEUR INFLUENCEUR

LE 20 SEPTEMBRE 2011

Nom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Titre : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Restrictions alimentaires : _____

Paiement par chèque émis à l'ordre de l'Institut des administrateurs de sociétés
(mis à la poste aujourd'hui)

Paiement par carte de crédit VISA MASTERCARD

Numéro : _____

Date d'expiration

--	--

Mois Année

Signature : _____

Veuillez m'envoyer un reçu de paiement

Suggestion: Nous vous suggérons de vous procurer pour vos administrateurs une demi-table ou deux demi-tables et nous verrons à vous jumeler avec des administrateurs d'autres compagnies afin de faciliter le réseautage.

CATÉGORIES		PRIX	NOMBRE	TOTAL
Membre :	Individuel	225,00 \$ + tx = 256,33 \$	_____	_____
	1\2 table (4)	850,00 \$ + tx = 968,36 \$	_____	_____
	1 table (8)	1 700,00 \$ + tx = 1936,73 \$	_____	_____
Non-membre :	Individuel	295,00 \$ + tx = 336,08 \$	_____	_____
	1\2 table (4)	1 100,00 \$ + tx = 1253,18 \$	_____	_____
	1 table (8)	2 200,00 \$ + tx = 2 506,36 \$	_____	_____

Veuillez noter que ce séminaire compte pour deux heures de formation continue pour les fins du maintien de l'accréditation de IAS.A et ASC. Cette activité de formation a également été reconnue conformément au Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats. Attestation émise sur demande.

PARTENAIRES DE LA SAISON :

